

N° 30 – MAI 2012

INFORMATIONS STATISTIQUES

STATISTIQUE DE L'AIDE ET DES SOINS À DOMICILE (SPITEX), RÉSULTATS 2010

En 2010, dans le canton de Genève, 18 700 personnes ont bénéficié de prestations d'aide et de soins à domicile, soit 4 % de la population résidante.

Une personne pouvant recourir à plusieurs types de prestations au cours de l'année, 32 500 cas sont recensés en 2010. Près de la moitié (44 %) correspondent à des personnes âgées de 80 ans ou plus. En termes d'heures facturées, ces 32 500 cas représentent 1,3 million d'heures.

Plus de la moitié (56 %) de ces heures sont consacrées à des prestations de soins, 37 % à des prestations d'aide à domicile et 7 % à d'autres prestations.

Par ailleurs, les fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile emploient 2 585 personnes, soit 1 642 postes en équivalent plein temps.

CLIENTÈLE, HEURES FACTURÉES ET PERSONNEL DES FOURNISSEURS DE PRESTATIONS D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE, EN 2010

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Prestations de soins	Prestations d'aide à domicile	Autres prestations	Total
Clients (personnes) (1)	18 719
Hommes	6 045
Femmes	12 674
Clients (cas) (2)	12 874	8 581	11 072	32 527
0 - 64 ans	3 160	2 224	3 123	8 507
65 - 79 ans	4 061	2 699	2 930	9 690
80 ans ou plus	5 653	3 658	5 019	14 330
Heures facturées	731 291	489 932	90 085	1 311 308
Personnes employées	2 585
Postes en équivalent plein temps	1 642

(1) Nombre de personnes, sans double comptage.

(2) Une personne bénéficiant de plusieurs prestations est comptée plusieurs fois.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'aide et des soins à domicile

LES FOURNISSEURS DE PRESTATIONS

Dès 2010, la statistique fédérale de l'aide et des soins à domicile (SPITEX) recense, en plus des organisations de droit privé à but non lucratif et de droit public, les organisations de droit privé à but lucratif, ainsi que les infirmières et infirmiers indépendants.

Les organisations qui répondent à la statistique dans le canton de Genève sont au nombre de six : deux organisations à but non lucratif, dont la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD), et quatre organisations privées à but lucratif actives dans le domaine. Les données concernant les infirmières et infirmiers indépendants du canton de Genève seront disponibles à partir de 2011.

LA CLIENTÈLE

A Genève, en 2010, parmi les 18 719 personnes qui ont reçu des prestations d'aide et de soins à domicile¹, plus des deux tiers (68 %) sont des femmes.

Les 32 527 cas recensés en 2010 se répartissent de la façon suivante : 12 874 cas correspondent à des prestations de soins (prestations selon l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance de soins), 8 581 à des prestations d'aide à domicile (travaux ménagers, encadrement social à domicile) et 11 072 à d'autres prestations (services sociaux, services thérapeutiques, transports). Les personnes âgées de 80 ans ou plus concentrent 44 % des cas (personnes de 65 à 79 ans : 30 % ; moins de 65 ans : 26 %).

¹ Personnes, sans double comptage.

Parmi les habitants du canton de Genève âgés de 80 ans ou plus (soit 21 391 habitants), 26,4 % ont reçu des prestations de soins (personnes de 65 à 79 ans : 7,6 % ; moins de 65 ans : 0,8 %).

CAS ET PERSONNES

Le dénombrement de la clientèle des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile distingue les *cas* des *personnes*.

Au cours de l'année, une personne peut recourir à plusieurs types de prestations : soins, aide à domicile ou autres prestations. Chaque prestation représente un *cas* : une personne bénéficiant de plusieurs types de prestations est comptée plusieurs fois. Les *personnes* sont dénombrées en revanche sans double comptage, c'est-à-dire sans tenir compte du nombre d'entre elles bénéficiant de plusieurs types de prestations.

En termes d'heures facturées, les prestations fournies représentent 1,3 million d'heures. Plus de la moitié des heures sont imputables aux soins (56 %). Les prestations d'aide à domicile représentent 37 % et les autres prestations 7 %.

CLIENTÈLE DES FOURNISSEURS DE PRESTATIONS D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE, SELON LE TYPE DE PRESTATIONS, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGES, EN 2010

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Prestations de soins (2)	Prestations d'aide à domicile (3)	Autres prestations (4)	Clients (cas) (1) Total
Hommes	4 703	2 065	2 934	9 702
0 - 64 ans	1 382	555	916	2 853
65 - 79 ans	1 559	678	829	3 066
80 ans ou plus	1 762	832	1 189	3 783
Femmes	8 171	6 516	8 138	22 825
0 - 64 ans	1 778	1 669	2 207	5 654
65 - 79 ans	2 502	2 021	2 101	6 624
80 ans ou plus	3 891	2 826	3 830	10 547
Total	12 874	8 581	11 072	32 527
0 - 64 ans	3 160	2 224	3 123	8 507
65 - 79 ans	4 061	2 699	2 930	9 690
80 ans ou plus	5 653	3 658	5 019	14 330

(1) Une personne bénéficiant de plusieurs types de prestations est comptée plusieurs fois.

(2) Prestations selon l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS).

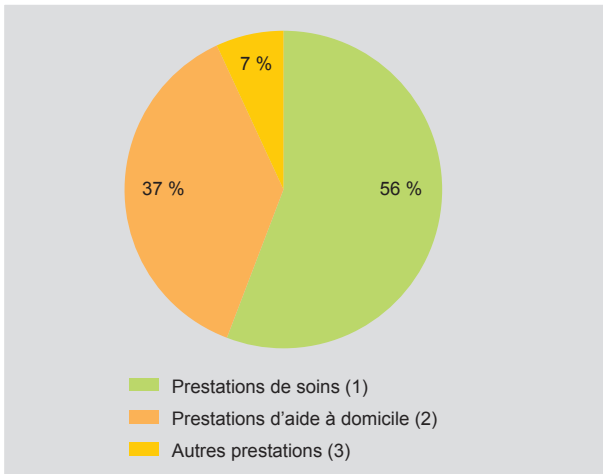
(3) Prestations d'aide à domicile (travaux ménagers et encadrement social).

(4) Services sociaux, services thérapeutiques, transports.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'aide et des soins à domicile

Le nombre d'heures moyen par client pour les prestations de soins se fixe à 57 heures en 2010; pour les personnes âgées de 80 ans ou plus, il est de 69 heures.

Heures facturées selon le type de prestations, en 2010
En % Canton de Genève



(1) Selon l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS).
(2) Prestations d'aide à domicile (travaux ménagers et encadrement social).
(3) Services sociaux, services thérapeutiques, transports.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'aide et des soins à domicile

Concernant les prestations d'aide à domicile, le nombre d'heures moyen par client s'élève également à 57 heures (68 heures pour les personnes âgées de 80 ans ou plus).

Par ailleurs, 416 663 repas ont été livrés à 4254 personnes, soit une moyenne de 98 repas par personne ou environ 1 100 repas par jour pour l'ensemble des bénéficiaires.

LE PERSONNEL

En 2010, dans le canton de Genève, les organisations d'aide et de soins à domicile emploient 2 585 personnes correspondant à 1 642 postes exprimés en équivalent plein temps (EPT).

Neuf personnes sur dix sont actives dans l'aide et les soins auprès de la clientèle (92 % des personnes et 90 % des EPT). Les fonctions de direction et d'administration occupent une personne sur dix (8 % des personnes et 10 % des EPT).

Un quart des personnes ont une formation professionnelle supérieure² dans le domaine de la santé. Par ailleurs, 37 % des personnes employées (30 % des postes) n'ont pas de diplôme spécifique³.

LES FINANCES

Les dépenses des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile s'élèvent à 195,3 millions de francs pour 2010, dont 174,6 millions constituent des frais de personnel (salaires : 136,5 millions; charges sociales : 27,8 millions; autres frais de personnel : 10,4 millions). Le reste, soit 20,7 millions, correspond à des frais liés au fonctionnement et à l'exercice de l'activité professionnelle (frais de transports, téléphone, loyer, etc.).

Les recettes, composées à 62 % de subventions (121,1 millions), se fixent à 195,9 millions de francs.

EN SUISSE

En 2010, en Suisse, 263 000 personnes ont reçu des prestations d'aide et de soins à domicile pour un total de 16,1 millions d'heures facturées.

Ces prestations sont fournies par 36 400 personnes, ce qui correspond à 15 700 postes exprimés en équivalent plein temps.

² Formation HES ou formation professionnelle supérieure. Le niveau de formation est présenté selon les niveaux de formation CITE (Classification internationale type de l'éducation).

³ Y compris les personnes ayant suivi des cours de base de la Croix-Rouge.

PERSONNEL DES FOURNISSEURS DE PRESTATIONS D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE, SELON LE TYPE DE FORMATION, EN 2010 (1)

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Personnes employées	Postes en équivalent plein temps (EPT)
Formation HES	13	8
Formation professionnelle supérieure	623	458
Degré post-secondaire	-	-
Formation professionnelle initiale	751	482
Formation en travail social ou thérapeutique	76	57
Autres formations	166	137
Sans formation spécifique	956	499
Total	2 585	1 642

(1) Les formations sont regroupées selon le système CITE (Classification internationale type de l'éducation).

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique de l'aide et des soins à domicile

Pour mémoire, l'OCSTAT diffuse également des résultats sur les foyers de jour et les immeubles avec encadrement social pour personnes âgées. Les résultats pour 2010 ont été diffusés en octobre 2011.

Foyers de jour

En 2010, dans le canton, huit foyers de jour (dont l'un prend en charge également des personnes la nuit) proposent 110 places d'accueil pour personnes âgées. Parmi les 353 personnes inscrites au 31 décembre 2010, 58 % ont 80 ans ou plus et 69 % sont des femmes. La majorité des personnes (54 %) ne se rendent qu'une fois par semaine dans ce type de structure, la plupart des foyers limitant la fréquentation afin d'accueillir le plus grand nombre de personnes possible. Les foyers de jour comptent 40 emplois en équivalent plein temps (EPT).

Immeubles avec encadrement social pour personnes âgées (IEPA)

A la fin 2010, le canton dispose de 19 immeubles avec encadrement social pour personnes âgées (1 202 logements), dans lesquels la FSASD assure un encadrement de proximité. Parmi les 1 270 locataires recensés, 80 % vivent seuls et 68 % des résidents sont des femmes. Durant l'année 2010, 151 nouveaux locataires ont été accueillis et 146 ont quitté leur logement. Les causes de sortie les plus fréquentes sont le placement en EMS (47 %) et le décès du locataire (32 %).

Pour en savoir plus :

http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2011/informations_statistiques/autres_themes/is_maintien_domicile_52_2011.pdf

MÉTHODOLOGIE

La statistique de l'aide et des soins à domicile, dite SPITEX (abréviation de *spitalexterne Hilfe Gesundheits- und Krankenpflege*), est une statistique fédérale annuelle.

Auparavant gérée par la Direction générale de la santé (DGS), la gestion de cette statistique dans le canton a été reprise par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) à partir de 2011 (relevé des données 2010).

A la suite de la révision de la LAMal (art. 22a), en plus des organisations d'aide et de soins à domicile de droit privé à but non lucratif et de droit public, le relevé des données 2010 est élargi aux organisations de droit privé

à but lucratif ainsi qu'aux infirmières et infirmiers indépendants. Toutefois, les infirmières et infirmiers indépendants des cantons de Zurich et Genève n'ont pas participé à ce relevé, mais ils seront intégrés à celui des données 2011.

Les organisations qui répondent à la statistique dans le canton de Genève sont au nombre de six : deux organisations à but non lucratif, dont la FSASD, et quatre organisations privées à but lucratif actives dans le domaine.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information dans ce domaine peuvent être consultés à l'adresse Internet suivante :

http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14_02_3/apercu.asp

Département des finances

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Dominique Frei

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé

à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse

© OCSTAT, Genève 2012. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 30 – MAI 2012

22.05.2012

